

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du jeudi 10 mars 2022.

La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Monsieur Aymar DE CAMAS (Maire) de Cortevaix.

Présents : Madame Ghislaine ALLEX, Monsieur Aymar DE CAMAS, Monsieur Joffrey GALLAND, Madame Evelyne HEITZMANN, Madame Dominique LANZA, Monsieur Ludovic LEGUA-HARDEL, Monsieur Noë MERCIER, Monsieur Marcel MONTEL.

Absents excusés avec pouvoir : Madame COURTOIS Martine par Monsieur MONTEL Marcel, Madame FERNANDEZ Laëtitia par Madame ALLEX Ghislaine, Monsieur RANQUE Claude par Monsieur DE CAMAS Aymar.

Absents : /

Secrétaire de séance : Agnès TERRIER.

Le Monsieur Aymar DE CAMAS (Maire) procède à la lecture du compte-rendu de la réunion précédente qui est approuvé à l'unanimité puis passe à l'ordre du jour.

Informations

Réunion S.D.I.S. : Mr le Maire et Claude RANQUE (3ème adjoint) se sont rendus le 1er mars à Chaintré à une réunion d'informations du S.D.I.S ; l'effectif du personnel, le nombre d'interventions, l'organisation leur a été relaté. L'accent a été mis sur le manque de vocations malgré de nombreux appels à volontaires, situation très préoccupante.

Commission bâtiments : Réunie le 2 mars, Mr le Maire a fait un point de situation sur les travaux faits (toit annexe Cure, toit local cantonnier) et à venir suite à devis signé (Logement école de Mont : zinguerie). Il a évoqué ensuite les travaux à prévoir à court terme (Logement école de Mont : électricité, changer évier qui fuit). La commission a aussi fait le point sur 4 bâtisses 'en péril".

Point travaux M.A.M et logement au 1er étage :

- le test infiltrométrie s'avère mauvais, pas suffisamment de finitions au niveau isolation / étanchéité, jointage. Les artisans concernés doivent revenir pour améliorer ces finitions puis une contre visite sera nécessaire.
- Suite à la visite de la P.M.I. des blocs fenêtres doivent être mis en place à la M.A.M.
- Un devis a été demandé à ORANGE pour raccordement du bâtiment
- Dans le logement au 1er étage des éléments de cuisine ont été commandés chez IKEA, livraison prévue mardi 15 mars dans le matin, Marcel MONTEL, Joffrey GALLAND et Daniel QUINARD se rendent disponibles pour la réception des colis et commencer le montage des meubles.
- Concernant l'annexe de la Cure, un devis pour le piquetage et rejointage des murs Est et Nord a été demandé à l'entreprise THIMON pour une somme de 3 750,10 € H.T.; l'option finition enduit taloché n'a pas été retenue au vue de son coût.

Délibérations du conseil:

1. Délibération de retrait (DE 2022 011)

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération 2022_001 doit être retirée du registre suite aux rectifications apportées et qu'elle est remplacée par la délibération 2022_003.

→ **Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le retrait de la délibération 2022_001.**

2. Loyer MAM (DE 2022 012)

Mr le Maire informe que le logement au rez de chaussée de la Cure, M.A.M., va être loué par L'association "La Clé des contes" au 1er Avril 2022.

Une convention d'occupation va être signée pour une durée de 3 ans renouvelable sur délibération du Conseil Municipal.

Mr le Maire propose une redevance mensuelle de 450,00 €, payable à terme échu

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'accepter

- La convention consentie pour une durée de 3 ans à compter du 1er Avril 2022,
- Le prix de la redevance mensuelle, payable à terme échu, d'un montant de 450,00 €
- Autorise Mr le Maire à signer et appliquer cette convention,

→ **Délibération adoptée à 7 POUR
4 ABSTENTIONS**

Mr LEGUA-HARDEL précise que le loyer était prévu à 500 € et que c'est un équipement neuf ; Mr MONTEL dit que le prêt a été obtenu à un taux très intéressant que la commune peut donner "un coup de pouce" pour cette première convention de 3 ans.

Mr LEGUA-HARDEL précise qu'il faudrait prévenir les assistantes maternelles de cette potentielle revalorisation au renouvellement de la convention.

3. Subvention pour l'aménagement du parc de la Cure (DE 2022 013)

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, relatif au projet d'aménagement du parc de la Cure en jardin public, expliquant qu'une subvention peut être demandée pour la mise en place de 2 cuves récupératrices des eaux pluviales pour un montant estimé à environ 15 200,00 € H.T.

Mr le Maire propose de solliciter l'Etat pour une subvention de l'Agence de l'eau

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à faire ces demandes de subventions.

→ **Délibération adoptée à L'unanimité.**

4. Achat d'une tondeuse autoportée et d'une débroussailleuse (DE 2022 014)

Le Maire informe le Conseil Municipal que le matériel de motoculture (tondeuse et débroussailleuse) actuel est en mauvais état et propose de remplacer ceux-ci par une tondeuse autoportée et une débroussailleuse qui permettrait l'entretien de la commune.

Sur les 3 devis reçus

	AUTOPORTEE	DEBROUSSAILLEUSE
Ets DURY à St André le Désert	5 959,00 € T.T.C	669,00 T.T.C.
CLUNY MECAVERT	6 569,10 € T.T.C	611,10 T.T.C.
SARL LABRY-DEGUEURCE à St Boil	7 150,00 € T.T.C	669,00 T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le devis de : Ets DURY

- Autorise Mr le Maire à inscrire le montant de ces dépenses au budget 2022.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

5. Vote budget assainissement (DE 2022 015)

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 par le Maire, relatif à l'assainissement de la Commune de Cortevaix,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses :

En recettes et dépenses d'exploitation à la somme de : **43.633,83 €**

En recettes et dépenses d'investissement à la somme de : **22.025,00 €**

Le détail par chapitre est détaillé ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	15.350,00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	857,13
66	Charges financières	6.361,00
68	Dotations aux amortissements	13.365,00
023	Virement à la section d'investissement	7.700,70
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		43.633,83

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	20.000,00
74	Dotations et participations	4.000,00
77	Produits exceptionnels	6.003,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	13.630,83
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		43.633,83

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Déficit antérieur reporté	959,30
020	Dépenses imprévues	0,00
013/040	Opérations d'ordre entre sections	6.003,00
16	Remboursements d'emprunts	8.695,00
21	Immobilisations corporelles	6.367,70
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		22.025,00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement section fonctionnement	7.700,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	959,30
28 / 040	Amortissements	13.365,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		22.025,00

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

6. Vote du Budget 2022 COMMUNE(DE 2022 016)

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Cortevaix,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE ET DECIDE :

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes et dépenses d'exploitation à la somme de : **305.000,00 Euros**

En recettes et dépenses d'investissement à la somme de : **492.356,00 Euros**

Le détail par chapitre est détaillé ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	88.550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	58.000,00
65	Autres charges de gestion courante	69.523,00
66	Charges financières	484,00
67	Charges exceptionnelles	1.000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	14.000,00
022	Dépenses imprévues	5.112,00
023	Virement à la section d'investissement	55.000,00
042	Amortissements	13.331,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		305.000,00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	14.600,00
70	Produits des services, du domaine, vente	12.120,00
73	Impôts et taxes	85.900,00
74	Dotations et participations	62.023,00
75	Autres produits de gestion courante	22.500,00
77	Produits exceptionnels	8.800,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	99.057,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		305.000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Crédits reportés 2021	B.P.2022	TOTAL
1641	Emprunts		9.800,00	9.800,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		2.000,00	2.000,00
212 - 213	Aménagement parc Cure	420,00	69.580,00	70.000,00
21311	Mairie - Ecole		10.000,00	10.000,00
21318	Autres bâtiments - LgtMont - local cantonnier	14.086,00	25.914,00	40.000,00
232- 211	Cure	95.115,00	10.385,00	105.500,00
212 - 214	Annexe	21.594,00	13.406,00	35.000,00
2138	Réfection des murs		20.000,00	20.000,00
2151	Réseau de voirie	1.254,00	48.746,00	50.000,00
21578	Matériel motoculture / ordinateur		10.000,00	10.000,00
13	Subventions d'investissement		130.954,00	130.954,00
139	Amortissement		5.000,00	5.000,00
001	Déficit antérieur reporté		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues		4.102,00	4.102,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		132.469,00	359.887,00	492.356,00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Crédits reportés 2021	B.P.2022	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		6.000,00	6.000,00
1311	Subvention ETAT transférable	2.383,00	9.533,00	11.916,00
1312	Subvention Région transférable	29.074,00	12.168,00	41.242,00
1313	Subvention Département transférable	6.689,00	50.436,00	57.125,00
1323	Subvention Département non transférable	5.000,00		5.000,00
13251	Subvention Pacte		8.000,00	8.000,00
1331	DETR transférable	26.687,00	58.816,00	85.503,00
165	Dépôts & cautionnements		500,00	500,00
021	Virement de la section de fonctionnement		55.000,00	55.000,00
001	Solde d'exécution section d'investissement		208.739,00	208.739,00
040	Amortissements		13.331,00	13.331,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		69.833,00	422.523,00	492.356,00

→ Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Le planning des élections présidentielles pour le 1er tour a été mis à disposition des conseillers.

La séance est levée à 20h15.